

deux paroles de M. l'amiral de Curville. Déjà M. Thomson est parti pour Bizerte avec l'espoir, hélas ! déçu de retrouver vivant l'équipage du « Radeau ».

L'AMNISTIE

Sur le demande de M. CHAUMIE, le Sénat décide de discuter immédiatement le projet d'amnistie.

L'urgence est déclarée. Le Président donne lecture de l'article 1er qui amnistie les délits de réunion, d'élections, de grèves, de pressions, de condamnations de la Haute-Cour et les infractions aux lois sur la réglementation du travail.

Sur la proposition de M. CLEMENCEAU, on y ajoute les délits de manifestation au ter mal.

Sur le demande de M. LAS-CASES, on y ajoute les délits des infractions à la loi sur les congrégations.

L'article 1er, ainsi modifié, est adopté. L'affaire des fiches

A propos de l'article 2 (faits relatifs à la publication de notes secrètes), M. PÉVET croit devoir formuler des réserves. Il s'agit, dit-il, de faits tombés sous le jugement de l'opinion publique. Quoique lui qu'on fasse, on ne rendra pas honorables des faits déshonorants.

M. CHAUMIE fait appel à la sagesse du Sénat dans un but de conciliation. Les notes secrètes ont pris de l'importance surtout par la publicité qui leur a été donnée, et il est des lettres où le gouvernement se contentait de faire passer l'oubli sur les querelles nées entre les enfants d'un même pays afin de préparer mieux l'avenir.

M. DELPECH tient à constater que M. Pevet, s'il approuve l'amnistie en faveur des auteurs d'attentats contre la sûreté de l'Etat, formule des réserves contre ceux qui ont tenté de défendre la Constitution et la République.

Du reste, dit l'orateur, s'il y avait une flétrissure à jeter sur des faits quelconques, ce ne serait pas à M. Pevet de le donner. M. PÉVET se défend de vouloir répondre à cette provocation. Il estime seulement que la justice de ses réserves de l'ensemble de la tentative d'apologie des faits de sédition qui vient d'être portée à la tribune.

M. de LAMARZELLE s'étonne qu'on veuille l'amnistier des faits pouvant motiver des peines disciplinaires. Il estime qu'il n'est pas possible de faire appel à des sentiments patriotiques en faveur de délinquants qui ont porté la désertion dans notre armée.

M. ROUVIER fait remarquer qu'en déposant son projet, le gouvernement s'est conformé au programme qu'il avait tracé dans sa déclaration ministérielle et que la majorité avait paru approuver. Si le Parlement avait chargé d'avoir, le gouvernement n'aurait plus qu'à retirer son projet.

M. de GOULAIN. — Nous ne voulons d'aucun marchandage.

M. ROUVIER. — Je ne veux proposer de marchandage à personne, ce serait indigne du gouvernement et indigne de l'Assemblée devant laquelle je parle. Le gouvernement espère seulement que, d'un côté, les députés comme de l'autre, on saura s'élever jusqu'à la conception de pardon et de l'oubli dans un but d'entente et d'apaisement.

L'article 2 est voté par 159 voix contre 44. Les traitements des curés

M. PONTIER de CHAMAILLARD demande que l'amnistie soit accordée aux faits à raison desquels les traitements des ministres des cultes ont été suspendus.

M. Pontier de Chamillard dit que l'amnistie ne doit pas être réservée aux auteurs de faits graves-maçons. Des prêtres ont été frappés pour avoir parlé en Breton à des gens qui ne connaissent que le breton.

M. BIENVENU-MARTIN, ministre des cultes, répond que l'amnistie n'a pas sa place dans une loi d'amnistie. La suppression des traitements a un caractère temporaire.

L'amendement Pontier de Chamillard est repoussé par 152 voix contre 70.

VOIE DU PROJET

L'ENSEMBLE DU PROJET D'AMNISTIE EST ADOPTÉ PAR 243 VOIX CONTRE 44. La séance est levée à 6 heures 50. Séance demain.

L'accord Franco-Allemand

La question de la conférence internationale. — Nouvelles négociations. — L'opinion en Allemagne.

Paris, 11 juillet. — La conclusion des négociations franco-allemandes va avoir pour premier résultat la signification au gouvernement fédéral de l'acceptation par la France de la conférence internationale. M. Saint-René Taillandier sera inévitablement mis en mesure de communiquer cette acceptation au sultan. Le ministre de France informera ensuite le maghzen de la décision

prise par le gouvernement au sujet de l'établissement préalable d'un programme de questions à soumettre à la conférence. M. de Taillandier fera, simultanément, une communication identique au nom du gouvernement allemand.

Les pourparlers reprendront alors entre le gouvernement français et le gouvernement allemand d'un part, leurs représentants et les maghzen de l'autre pour la fixation de ce programme.

Il est à peine nécessaire d'indiquer que c'est entre Paris et Berlin que seront réglés tous les détails de cette nouvelle entente préparatoire. Les négociations ne pourront, en l'espèce, qu'un rôle de transmission.

M. Saint-René Taillandier et M. de Taillandier, accompagnés de leurs missions, quitteront Fez aussitôt que sera arrêté le programme de la conférence. Il est impossible de prévoir la durée de cette nouvelle période d'attente. Les deux collègues sont d'accord, à Paris et à Berlin, pour l'élargir autant que possible. M. de Buloz veut de points de détail restent d'un règlement délicat.

M. de Buloz veut quitter Berlin le 13 pour se rendre en villégiature dans une station balnéaire de la mer du Nord. Il considère ici son départ comme le signe décisif de la cécité des relations franco-allemandes.

LA PRESSE ALLEMANDE

Le « Tagblatt » dit que lorsqu'on lit l'accord franco-allemand on songe à la faible de la montagne accouchant d'une souris.

« La dernière phrase concernant la réforme de la police et des finances est une véritable boîte de Pandore contenant des obscurités et des doubles sens. Les membres de la conférence pourront se casser les dents pour concilier la mise sous courante temporaire du sultan, avec la souveraineté et l'indépendance du Maroc. Dieu qui si les diplomates auront à cet effet les mâchoires assez solides. »

« La Deutsche Tageszeitung » dit : « Si on est prudent dans la conférence marocaine, peut-être nous répéterons peut-être l'Allemagne obtiendra-t-elle un résultat satisfaisant. »

« Les « Neueste Nachrichten » écrivent : « Il s'agissait une fois pour toutes d'annihiler la tentative d'ignorer l'Allemagne. Il est vrai que la question du Maroc est encore loin d'être résolue, mais nous sommes persuadés que les hautes capacités politiques de nos diplomates nous ont permis de nous échapper au monde dans ces dernières semaines, surtout résoudre heureusement cette action politique dont les bienfaits effets réagissent sur notre politique étrangère tout entière. »

« Les journaux reconnaissent peut-être qu'il faut s'entendre avec l'Allemagne parce qu'elle fait une politique aussi loyale qu'énergique. »

« La Taegliche Rundschau » dit : « La France a appris qu'on ne traite pas la puissance militaire la plus forte du continent en grand vainqueur. On n'a pas pu par-dessus la prairie des camps de ses soldats un empire souverain. Nous espérons que cet heureux début de M. de Buloz sera suivi d'un aussi satisfaisant résultat final. »

« La Gazette de Voss » dit que l'accord franco-allemand abroge, sinon formellement, du moins au fond, la convention franco-allemande. La France renonce à transformer le Maroc en province française.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Paris, 11 juillet. — Le Sénat, réuni dans ses bureaux, de deux heures et demie à quatre heures, nomme la commission pour l'examen du projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les sénateurs sont venus en grand nombre. Au 1er bureau sont élus : MM. Antoine Perrier et Daumy, favorables par 17 et 16 voix contre MM. Charles Dupuy et Delobert.

Au 2e bureau sont élus MM. Méric et de Sal, favorables, contre MM. Haigan et Demarçay.

Au 3e bureau, sont élus MM. Bizot de Fontenay et Vallé, favorables.

Le 4e bureau a nommé MM. Le Chevallier et Chantemps, favorables, contre MM. Richard Waddington et Gourju, opposés. Les commissaires élus ont déclaré qu'ils sont prêts à examiner les modifications qui pourraient être proposées dans un esprit libéral plutôt qu'attachés à la lettre.

Au 5e bureau, sont élus MM. Billiet et Alasseur.

Il y avait 28 votants. M. Guiller est élu par 15 voix au premier tour, et M. Alasseur au second tour par 14 voix.

M. Combes qui a 13 voix et M. Lourties 9 voix, M. Guiller est nettement hostile.

M. Alasseur réclamerait une consultation préalable du suffrage universel sur le projet de séparation et, en tout cas, des modifications très libérales.

Au 6e bureau sont élus MM. Maurice Fauriol et Maxime Lecomte, favorables, contre MM. Francis Charmes et Godin.

Au 7e bureau, MM. Thazard et de Las Cases, favorables, ont 14 voix contre MM. Vagnat et Rivet favorables, qui ont 12 voix.

Au 8e bureau, sont élus MM. Louis Blanc et Saint-Germain, favorables, par 17 et 16 voix.

voix, contre MM. Ouvrier et Replon qui ont 14 voix.

Les Bagnes cléricaux

LA COMMISSION D'ENQUETE Paris, 11 juillet. — La Chambre a aujourd'hui la commission chargée de faire une enquête sur les établissements de bienfaisance privés.

Les membres élus sont : 1er bureau. — MM. Isard, Villejeu, 2e bureau. — MM. de Pressensac, 3e bureau. — MM. Pouyrou, Laval, 4e bureau. — MM. Douyot, Bonh, 5e bureau. — MM. Ch. Benoist, Lhéret, 6e bureau. — MM. Rouland, Hugot, 7e bureau. — MM. Coutant (Seine), Albert Le Roy, 8e bureau. — MM. Zevaès, H. Mich, 9e bureau. — MM. Beauquier, Viollet, 10e bureau. — MM. l'abbé Lamire, Lacroix, 11e bureau. — MM. Chandoux, Boubot.

La Révolution EN RUSSIE

L'affaire du « Potemkine » Vienne, 11 juillet. — On mande de Constantinople à la « Neue Presse » : « En explorant le « Potemkine », les officiers ont découvert dans une cabine fermée à clef un officier russe en piteux état qui est demeuré enfermé depuis le commencement de la révolte, vivant de pain et d'eau. Une légère voie d'eau, due à la malveillance, a entraîné le départ du « Potemkine ». On affirme que le gouvernement brésilien profitera de l'incident du « Potemkine » pour provoquer une conférence entre la Perse et les puissances en vue de réviser la convention relative aux détroits, annexée au traité de Paris et confirmée par le traité de Berlin, et réglementant le passage des navires de guerre par le Bosphore. »

Toutes les iniquités étant dissipées par suite de la reddition du « Kniaz Potemkine » aux autorités roumaines, toutes les précautions navales prises par la Turquie ont cessé. »

D'autre part, on télégraphie les détails suivants sur la reddition du « Potemkine » : « Au moment où le major Négru ordonnait d'arrêter les révoltés, le capitaine du pavillon roumain, une vive exclamation s'éleva, un cri s'éleva : « Non ! le drapeau rouge restera ; on fera plutôt sauter le navire ! »

Quand les matelots enfin calmés furent descendus à terre, leur bagage à la main, la place ressembla bientôt au théâtre d'une fête populaire. Des musiciens accoururent ; ce furent des danses, des chants de fraternisation entre matelots et civils russes et roumains. On eût dit une scène d'opéra. »

Selon le Times, la Russie a demandé qu'il lui livrât les marins du « Potemkine », qu'elle considère comme des criminels de droit commun, conformément au traité d'extradition qui la lie réciproquement avec la Roumanie.

Attentat à Moscou

LA PREFET TUE A COUPS DE FEU Moscou, 11 juillet. — Un certain nombre de gendarmes avaient été tués et le comte de Vorontzoff, préfet de police de Moscou, l'un d'eux a fait feu sur lui trois fois. Le préfet est tombé mort.

Le meurtrier a été arrêté.

Incidences et Pillages

Petersbourg, 11 juillet. — Les brigands d'Ivanovo (Vonnessensk), ayant refusé toutes concessions, les délégués ouvriers ont résigné leurs pouvoirs.

Ils ont déclaré qu'il ne leur était plus possible de maintenir dans l'ordre leurs camarades.

Après un meeting orageux, la foule s'est dispersée très surexcitée.

Le pillage des magasins et des boutiques a aussi été commencé.

Plusieurs maisons de fabricants ont été incendiées.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Petersbourg, 11 juillet. — Des officiers de marine partent pour la mer Noire. Ils vont remplacer les officiers rappelés.

Hier a eu lieu la dernière séance du comité des ministres pour l'examen du projet de convocation de la représentation nationale.

La rédaction définitive de ce projet, accompagnée d'un résumé fait par le président du comité, sera bientôt soumise à la sanction impériale.

Grèves et état de siège

Le gouvernement général de Moscou, a télégraphié à tous les gouvernements des provinces du fondement des Zemstvos, de conseiller aux membres de ses assemblées de ne pas venir à Moscou le 19 juillet pour le Congrès général des Zemstvos, parce que le Congrès ne sera pas autorisé.

A TIFLIS, l'état de siège a été officiellement déclaré.

A KHARKOFF, la grève générale a commencé hier. Les troupes font des patrouilles dans les rues.

A ODESSA, de graves difficultés résultent de la question des assurances sur les marchandises et les propriétés brûlées pendant les troubles. Les Compagnies nationales et étrangères refusent de payer les sinistres, parce que la loi russe déclare que les désordres populaires annulent tous les contrats. Les Compagnies étrangères, si elles sont forcées par les tribunaux à payer, auront leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les émeutes. Quatre-vingts personnes environ réclament des assurances. De nombreux procès sont en perspective. Les pertes dues aux incendies s'élevaient à un total de quarante millions de roubles, en y comprenant leur recours contre le gouvernement russe, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les incendies et les éme